



# Déclarations et Discours

---

N° 78/18

## UN PROBLÈME INTERNATIONAL DE LA PLUS GRANDE URGENCE — LA RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Intervention de M. Jacques Gignac, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, lors d'une consultation sur le problème des réfugiés indochinois organisée par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (Genève, 11 et 12 décembre 1978)

L'exode massif des réfugiés en provenance d'Indochine pose à la communauté internationale des problèmes de la plus grande urgence qui expliquent notre présence ici aujourd'hui. Il s'agit d'une situation lourde de conséquences sur le plan humanitaire. Des dizaines de milliers de vies pourraient en dépendre selon qu'il y sera ou non trouvé remède sans délai; toutefois cette situation est d'une telle ampleur que seul un effort concerté et systématique à l'échelle internationale saurait en venir à bout. Aussi, concerne-t-elle tous les pays du monde civilisé, tous ceux qui souscrivent à la Déclaration universelle des droits de l'homme où est énoncé, entre autres, le droit de chacun à la vie, à la liberté, à la sûreté de sa personne ainsi que le droit des réfugiés à trouver asile en d'autres pays. Il paraît particulièrement approprié de rappeler ces vérités au lendemain du trentième anniversaire de la proclamation de cette charte.

Quant à nous, qui sommes ici réunis en réponse au pressant appel du Haut-Commissaire, il nous revient, d'abord, dans un souci humanitaire, de trouver des solutions adéquates à ce tragique problème et de nous assurer que le Haut-Commissaire disposera des moyens nécessaires pour lui permettre de remplir pleinement son mandat auprès des réfugiés et personnes déplacées de l'Asie du Sud-Est. Dans l'excellente note qu'il a préparée à notre intention, le Haut-Commissaire a bien analysé la situation actuelle des réfugiés et personnes déplacées du Sud-Est asiatique et l'énormité et la complexité du problème qu'ils posent. Selon les chiffres fournis dans ce rapport, depuis 1975, plus de quatre cent trente mille (430 000) personnes ont fui le Vietnam, le Cambodge et le Laos pour se réfugier dans des pays voisins. La Thaïlande en a accueilli quelque cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) dont plus de cinquante et un mille (51 000) cette année seulement (cent trente mille (130 000) d'entre eux s'y trouvent toujours). Plus de quatre-vingt-cinq mille (85 000) personnes ont quitté le Vietnam à bord de petites embarcations et de bateaux et trouvé asile principalement en Malaisie. Quarante mille (40 000) d'entre eux restent à réinstaller. Par ailleurs, plus de cent cinquante mille (150 000) Cambodgiens sont arrivés au Vietnam par voie de terre au cours de cette période. Depuis 1978, le flot des réfugiés n'a fait qu'augmenter de mois en mois à un rythme particulièrement dramatique passant de deux mille à douze mille par mois en quelques mois. Si impressionnants qu'ils soient, ces chiffres prennent vraiment toute leur signification dans la perspective des souffrances et misères humaines qu'ils représentent. Mais, cette situation aurait été encore plus dramatique si le Haut-Commissaire et son personnel dévoué n'avaient pas déjà déployé des efforts remarquables auxquels il faut rendre hommage, pour aider les populations touchées par cet exode massif et alléger leurs souffrances. Le fait que des dizaines de

---